



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion Plénière du Vendredi 17 Décembre 2021

Procès-Verbal N°6

Date de convocation : 09 Décembre 2021

Président : Dominique **DE LA COTTE**

Présents : Denis **AHMED**, vice-président
Jean-Pierre **AUGER**, Jean-Yves **BARBIER**, Karl **DAVID**, Georges **DOLD**
Didier **GOSSELIN**, Michel **GOSSELIN**, Sébastien **PADE**, Guy **ZIVEREC**,
François **DEBORDE**, représentant élu des arbitres au comité directeur

Excusés : Patrick **TELLIER**, Maxime **SIMON**

Absents : Cyrille **DUPART**, Stéphane **LE PUIL**, Vincent **DROUARD**

Invités : Bertrand **VOISIN**, Président du District du Calvados de Football














Dominique DE LA COTTE ouvre la séance, remercie l'ensemble des membres présents.

Bertrand **VOISIN** souhaite la bienvenue à tous et est heureux de pouvoir accueillir la CDA en présentiel malgré la recrudescence du COVID tout en respectant les gestes barrières. Dominique **DE LA COTTE**, précise qu'il est très compliqué de réunir tous les membres de commissions en présentiel, le COVID nous obligeant à la plus grande vigilance.

1. **NOS PEINES, NOS JOIES.**

Décès du Papa de Bertrand **VOISIN**, Président du District du Calvados, la CDA lui adresse toutes ses condoléances ainsi qu'à sa famille.

2. COURRIERS OU MAILS REÇUS DEPUIS LA CDA DU 05/06/2021

-  Mail de Ghislaine **LEMONNIER**, secrétaire administrative de la Ligue de Normandie nous reconfirmant que : est jeune arbitre, tout arbitre âgé de 15 à 23 ans au 1^{er} janvier de la saison, ayant satisfait aux examens et contrôles règlementaires. Pour 2021/2022 : les arbitres doivent avoir 23 ans entre le 02 janvier 2021 et le 01 janvier 2022.
-  Mail de Ghislaine **LEMONNIER**, secrétaire administrative de la Ligue de Normandie nous rappelant les conséquences d'une année sabbatique accordée à un arbitre.
-  Courrier de Danut **SACUIU**, arbitre R3, postulant pour une prochaine formation Initiateur en Arbitrage. Il sera inscrit dès qu'une formation sera programmée.
-  Mail de Fabrice **BATOT**, Arbitre R3, demande à être Observateur jeunes du District du Calvados. Accord de la CDA, la proposition sera faite au bureau du comité directeur du District du Calvados.
-  Mail de Bruno **DROUET**, Arbitre D2, demande à être Observateur jeunes du District du Calvados. Accord de la CDA, proposition sera faite au bureau du comité directeur du District du Calvados.
-  Mail du club de Ver/mer concernant l'arbitrage d'un officiel. Réponse apportée par le président de la CDA.
-  Mail de Stevy **BEKONO BELINGA**, Arbitre D2, nous signifiant qu'il n'ira plus arbitrer sur des matchs de D3 et D4 même s'il est désigné. Réponse apportée sur les conséquences de cette décision par le président de la CDA.
-  Mail de Nugman **OZBAS**, Arbitre D3, conteste ses désignations en U18 et Seniors. Réponse et explication apportée par le président de la CDA.
-  Mail de Meddy **LEDUC**, Arbitre R2, père de Erwan **LEDUC**, jeune arbitre du District étant inquiet quant au déroulement des matchs U15 ou les jeunes arbitres ne sont plus en sécurité au vu du comportement des clubs et des parents de joueurs. La CDA ne peut que regretter tous ces actes et a transmis ce courrier, aussi bien au Bureau du District qu'à la CRA.
-  Mail du club d'AS VILLERS HOULGATE, nous envoyons le procès-verbal de leur commission de discipline excluant du club les deux jeunes joueurs ayant agressés Anthony **LERICHE**, Jeune Arbitre du District. La CDA remercie le club de ce retour et des décisions prises.
-  Mail de Cédric **CLAUZIER**, Arbitre D2, concernant un match U15 qui n'a pu aller à son terme du au climat détestable autour du jeune arbitre officiel. Mail transmis à la commission de discipline.
-  Mail de Wilfried **DUPONT**, Arbitre D1, se portant candidat à l'examen de ligue. La réponse lui sera apportée par le président de la CDA.
-  Mail de Mabed **MAHFOUD**, Arbitre D1, se portant candidat à l'examen de ligue. Candidature retenue et elle sera examinée pour la saison 2022/2023.

- ✚ Mail de Stevy **BEKONO BELINGA**, Arbitre 21, se portant candidat à l'examen de ligue.
La réponse lui sera apportée par le président de la CDA.
- ✚ Mail de Alioune **GNING**, joueur de JS DOUVRES, ayant été exclu lors de la rencontre de D1 PORT/BESSIN – JS DOUVRES 2 par l'arbitre officiel et contestant cette exclusion et le comportement de l'arbitre.
Réponse faite à l'intéressé par mail lui précisant qu'une demande d'explications sera faite à l'arbitre.
- ✚ Mail de Philippe **ORAY**, arbitre D3, concernant l'identité de son arbitre bénévole sur un match au CHEMIN VERT, demande faite par la CDA.
La CDA remercie Mr **ORAY** de cette confirmation.
- ✚ Mail de Philippe **CITTE**, arbitre D3, expliquant son absence à un match U18 le samedi après-midi et le dimanche pour raisons médicales, il nous a envoyé un arrêt et nous explique, ne pouvoir être en mesure de se lever pendant 3 jours, nous le retrouverons sur un match comme assistant le dimanche après-midi.
Demande d'explication demandée à Mr **CITTE**.
- ✚ Mail d'Audrey **DESRETTES**, Arbitre Stagiaire, nous expliquant être blessée et mettant un terme à sa saison.
La CDA prend acte de cette démission.
- ✚ Mail de thomas **CARDOEN**, arbitre stagiaire, nous demandant si les frais de route sont remboursés pour venir au rattrapage des tests physiques et que si tel n'était le cas, il ne se déplacerait pas.
Réponse faite par le président de la CDA.
- ✚ Mail de Ludovic **LEBLOND**, Arbitre D2, expliquant pourquoi il n'a pas fait les prolongations en Coupe Deroin.
La CDA rappelle que pour toutes les coupes District Seniors, il y a prolongation avant tir au but.
- ✚ Mail de Ewan **LEDUC**, JAD, se portant candidat à l'examen Jeune arbitre Ligue.
Accord CDA pour la saison 2021/2022.
- ✚ Mail de Anthony **LERICHE**, JAD, se portant candidat à l'examen Jeune arbitre Ligue.
Accord CDA pour la saison 2021/2022.
- ✚ Mail de Erwann **GOHIN**, JAD, se portant candidat à l'examen Jeune arbitre Ligue.
Accord CDA pour la saison 2021/2022.
- ✚ Mail de Mohamed **CAMARA**, arbitre D3, s'excusant de n'être pas venu au test physique du 17/10/2021.
- ✚ Mail du Président du CA LISIEUX, Lilian **LEBARBEY**, pour l'invitation à une remise de maillots aux jeunes du club.
- ✚ Mail de Wilfried **DUPONT**, Arbitre D1, signalant le comportement d'un Arbitre D3.
Rappel fait à l'intéressé sur les conséquences d'une non-présence à la dernière session de rattrapage.
- ✚ Mail de Leonid **BEHARA**, Arbitre Stagiaire, s'excusant du retard à un de ses matchs.
La CDA rappelle que les arbitres doivent être présent 1 heure avant le coup d'envoi du match.
- ✚ Mail du club de ST AIGNAN, concernant l'arbitrage et le comportement d'un arbitre officiel.
Réponse apportée au club par le président de la CDA.

- ✚ Mail de Benoit **LIBEAU**, Arbitre Promotionnel D2, relatant les faits qui l'on amené à retirer des sanctions administratives après match, sanctions administratives mises pendant le match.
Dossier transmis à la commission de discipline.
- ✚ Mail de Bruno **BERNARD**, nous informant de son choix de ne plus être Observateur du District du Calvados pour raisons personnelles.
La CDA le remercie.
- ✚ Mail de Jean-Marie **BRUNETEAU**, nous faisant part de son souhait de reprendre l'arbitrage comme assistant, ayant un Certificat Médical de contre-indication à faire le champ.
Réponse apportée à l'intéressé par le président de la CDA, lui rappelant qu'il n'y a pas d'assistants sur les championnats District et lui propose de venir à la dernière session de rattrapage des tests physiques et de passer et réussir le test candidat assistant R3 afin de pouvoir postuler à l'examen de Ligue.
- ✚ Mail de Ababacar **DIAGNE**, arbitre D3, contestant un malus pour avoir mis une indisponibilité de -15 jours.
La CDA lui rappelle que sans motif impérieux ou valable, une indisponibilité de -15 jours, entraine un malus sur la note finale selon le RI.
- ✚ Mail de Dylan **MARIE**, arbitre D2, contestant un malus pour avoir mis une indisponibilité de -15 jours.
La CDA lui rappelle que sans motif impérieux ou valable, une indisponibilité de -15 jours, entraine un malus sur la note finale selon le RI.
- ✚ Mail de Georges **DOLD**, souhaitant reprendre sa fonction d'Observateur du District du Calvados. La CDA en a fait la proposition au Bureau du District du Calvados.
Refus de celui-ci, argumentant la fonction de Président de Club de Mr **DOLD**, incompatible du fait que son club évolue en championnat de District.
- ✚ Mail de Khalid **FIKRY**, Arbitre D2, expliquant son retard à un match.
La CDA rappelle que les arbitres doivent être présent 1 heure avant le coup d'envoi du match.
- ✚ Mail de Abdourahmane **FALL**, Arbitre D2, expliquant son retard à un match.
La CDA rappelle que les arbitres doivent être présent 1 heure avant le coup d'envoi du match.
- ✚ Mail du club de VILLERS HOULGATE expliquant pourquoi un match de leur équipe 2 n'a pu aller à son terme, faute d'éclairage.
La CDA a pris note et a vu le rapport de l'arbitre.
- ✚ Certificat du CHU concernant Cédric **CLAUZIER**, Arbitre D2 ayant une contre-indication cardiologique à la pratique du sport en compétition.
La CDA lui souhaite un prompt rétablissement et souhaite le revoir au plus vite sur les terrains.
- ✚ Mail du club de MAY SUR ORNE, récusant un arbitre officiel.
La CDA prend note de cette demande et en tiendra compte au vu du caractère exceptionnel de celle-ci.
- ✚ Mail de Anthony **LEBEGUE**, arbitre D3, demandant à ne plus être désigné dans le même groupe que son club, l'ASL AJON.
La CDA lui rappelle qu'il est impossible pour le désignateur de prendre en compte ces paramètres qui se répètent de nombreuses fois et pour beaucoup d'arbitres, cela rend les désignations infaisables et compte sur l'arbitrage de Mr **LEBEGUE** dont elle n'a aucun doute de sa partialité.

- ✚ Mail de Nicola **PARISI**, Arbitre Promotionnel D2, demandant à changer l'observateur désigné pour le contrôle.
Réponse apportée par le président de la CDA qui lui rappelle, qu'étant dans un système de groupe ou deux observateurs voient tous les arbitres du groupe, il n'y aura aucun changement et lui rappelle que même si un contrôle se serait mal passé quelques mois ou années avant, il est certain que les observateurs sont impartiaux et savent faire la part des choses.
- ✚ Mail de Fabrice **SCAGLIOLA**, arbitre du District demandant une année sabbatique.
Refus de la CDA, hors délai, rappel fait par Mme **LEMONNIER**, secrétaire du statut de l'arbitrage de la Ligue.
- ✚ Mail du club de MOYAUX concernant leur arbitre stagiaire, Alexandre **DAPZOL**.
Réponse apportée au club par le président de la CDA.
- ✚ Mail de Thomas **GUISELIN**, arbitre du District Cote Opale, Ligue des Hauts de France, nous faisant part de son arrivée au District du Calvados.
La CDA lui souhaite la bienvenue au District du Calvados.
- ✚ Courrier de Marc **CHAUVIN**, arbitre du District ayant démissionné le 14/10/2020, de son désir de reprendre l'arbitrage.
Dossier transmis à la commission régionale du statut de l'arbitrage.
- ✚ Mail de Mabed **MAHFOUD**, Arbitre D1, nous expliquant son absence à un match de Coupe de France.
La CDA déplore cette absence sur un match de CF et rappel à l'intéressé que sans indisponibilité programmée en août, il peut être désigné en compétition de ligue à la demande de celle-ci et d'être plus vigilant à l'avenir.
- ✚ Courrier de Florian **CORBET**, Arbitre D2, nous adressant son dépôt de plainte à la gendarmerie d'ISIGNY à la suite du match de Départementale 2 DEMOUVILLE /TROARN.
La CDA transmet tout le dossier à la commission de discipline et lui souhaite bon courage. Elle sera à ses côtés pour le soutenir.
- ✚ Mail de Pauline **NICOLAS**, souhaitant s'investir pour la CDA et l'arbitrage.
Accord de la CDA ; le président a déjà pris contact avec elle afin de voir où elle pourrait être utile.

3. EFFECTIFS

Au 17/12/2021 l'effectif est de 124 Arbitres de District
83 Seniors
41 jeunes

- ✚ 13 D1 : 1 Candidat Ligue – **MARTIN J**
1 non désigné : **DUPONT W**
2 Blessés : **CHANU M et LEMAIRE M**
10 Désignables

- 🏆 25 D2 : 1 non désignable (absence test physique) **BEKONO BELINGA S**
 1 Blessé : **CLAUZIER C**
 1 non désignable (absence passe sanitaire) – **NAIRI M**
 22 Désignables

- 🏆 23 D3 : 1 non désignable (refus arbitrage central) – **BRUNETEAU JM**
 2 Blessés : **CHALBAZIAN J** et **LEFETÉY S**
 2 suspendus : **LIBEAU B** et **LUNEL S**
 18 Désignables

- 🏆 10 D4
 10 désignables

- 🏆 12 stagiaires Seniors : 2 non vus : **DAPZOL A** et **KHELFANE B**
 10 désignables

- 🏆 19 JAD : 5 candidats Ligue : **DROUIN HAMEL M** – **GOBE R** – **LEDUC E** – **LERICHE A** **SANTONI T**
 1 Arrêt : **MENARD K**
 13 Désignables

- 🏆 22 Stagiaires JAD : 2 licences non enregistrées : **GUERITTE T** – **LAMBERT H**

- 🏆 20 Désignables

BILAN :

Sur 124 arbitres, 103 arbitres sont désignables
 1/5 de l'effectif est indisponible pour différentes raisons

4. CANDIDATS LIGUE

6 arbitres avaient fait leur demande dans les délais pour être candidat ligue pour la saison 2021/2022, sachant que la CRA avait cette saison reculé la date au mois d'octobre pour que les CDA puissent voir leurs potentiels candidats avant diffusion de la liste à la CRA.

- 🏆 1 candidat Assistant R3 : Johann **MARTIN**

- 🏆 5 candidats jeunes arbitre de Ligue : **DROUIN HAMEL Manon** – **GOBE Romain** – **LEDUC Ewan**
LERICHE Anthony - **SANTONI Thibaut**

Nous leur adressons toutes nos félicitations et espérons que tous seront reçu à la fin de saison, l'examen de Ligue devrait être en Avril 2022. Ils seront suivis par la CDA et auront un examen blanc avant celui de la Ligue. La participation et la réussite de l'examen blanc conditionnera leur inscription définitive, la CDA se réservant le droit de modifier la liste des candidats.

5. PASSERELLE AFFECTATIONS

Comme nous le permet le règlement intérieur de la CDA

- 🏆 Article 8 – Classifications et Affectations des arbitres
- 🏆 Alinéa 8.3 – Promotion Accélérée

Sur proposition du bureau et après examen des rapports d'observateurs, des contrôles spécifiques effectués, ces arbitres avaient été classés en début de saison Arbitres Promotionnels, la CDA a pris la décision à l'unanimité de nommée à partir du 01/01/2022

Nicolas **ANNE** et Mickael **BUREAU** : arbitre D1
Jean-Philippe **GEFFROY** et Nicola **PARISI** : arbitre D2

Certains autres arbitres, à la suite de leur observation et rapport des observateurs puis d'une observation spécifique, officient actuellement dans une catégorie supérieure à la leur et sont suivi afin de les faire évoluer en fin de saison

Fabrice **BACON** en D1
Franck **BARRE** – Khaled **BENAOUDA** – Alhadjie **JABBIE** – Benoit **LIBEAU** – Tony **SASAKI** en D2

6. FORMATIONS DEBUTANTS 2021/2022

Formation de Juillet 2021 faite au CNS d'Houlogate avec couchage.
Du vendredi 02 juillet à 18h00 au dimanche 04 juillet à 17h.

- 🏆 17 candidats, 15 reçus, 2 non valides.

Formation de Novembre au District du Calvados et stade Prestavoine à Hérouville St Clair sans couchage.
Vendredi 05 nov. de 13h30 à 20h00
Samedi 06 nov. de 8h00 à 20h00
Dimanche 07 nov. de 8h00 à 17h00.

- 🏆 17 candidats, 16 reçus, 1 non valides.

Une dernière formation est prévue du 14 au 16 janvier 2022, même configuration que la formation de Novembre 2021, nous avons à ce jour 18 demandes de dossier.
Les formations se font désormais au District du Calvados pour la partie théorie et au stade Prestavoine d'Hérouville St Clair pour la partie terrain. Les repas se font au District du Calvados sous forme de plateau repas pour le midi et pour le soir, les stagiaires repartent avec un sandwich, une boisson et un dessert.

Merci au club de SC HEROUVILLAIS et la municipalité d'HEROUVILLE ST CLAIR pour le prêt des installations.

Merci à Patrick **TELLIER**, pour tous l'administratif, envoi et réception des dossiers.
Merci à Denis **AHMED**, responsable de la formation pour la mise en place et la logistique de la formation.
Merci à François **DEBORDE** et Sébastien **PADE**, les formateurs.

A noter qu'une demi-journée ou journée entière de formation des nouveaux stagiaires va être mise en place courant janvier-février pour les stagiaires de Juillet et Novembre, cette formation sera obligatoire.

Pauline **NICOLAS**, viendra se greffer aux formateurs pour la formation de janvier 2022.

7. POINT OBSERVATEURS ET OBSERVATIONS

Une réunion des observateurs a eu lieu le samedi matin 18/09/2021.

Après contrôle des premiers rapports des observateurs sur les groupes D1 et D2 et aussi des D3, nous avons remarqué une difficulté pour les observateurs dans la rédaction de leur rapport, la mise des notes en concordance avec le classement à effectuer. La plupart des notes mises, n'étaient pas en adéquation avec les remarques et la classification à cocher, de plus, les notes ne correspondaient pas aux classements fait par les observateurs.

Il a donc été décidé que, les observateurs ne mettraient plus la note sur le rapport envoyé à l'arbitre et qu'une commission restreinte en lien avec les observateurs et leur rapport, établirait le classement et la notation des rapports pour chaque catégorie. Une réunion de fin de saison par catégorie finalisera le classement final, réunissant la commission restreinte et les observateurs.

Les groupes ont été modifiés au mois d'octobre, dû à des arrêts d'observateurs, des indisponibilités de certains et donc un manque crucial d'observateurs. J'en profite pour rappeler que tout ancien arbitre (FFF, Ligue ou District) peut faire acte de candidature auprès de la CDA14.

La D1 passe de 2 groupes à 1 seul et unique groupe. Observateurs : Patrick **TELLIER** et Didier **GOSELIN**.

La D2 passe de 3 groupes à 2 groupes. Observateurs Gr A : Michel **GOSELIN** et Jean Maurice **HUE**.
Observateurs Gr B : Michel **LEMAIRE** et Jose **LEPOULTIER**.

Pour la D3, Observateurs D1 et D2 + Dominique **DE LA COTTE** - Marcel **MAUDUIT** – Patrick **THORAVAL**.

Pour les JAD, observateurs Seniors + Denis **AHMED** – Jean-Yves **BARBIER** - Fabrice **BATOT** - François **DEBORDE** – Bruno **DROUET** - Pauline **NICOLAS** – Sébastien **PADE** – Guy **ZIVEREC**.

Patrick **TELLIER**, responsable et désignateur des observateurs, nous fait part du bilan des observations à ce jour.

84 observations ont été réalisées. Tous les arbitres ont été vu au moins une fois pour la plupart incognito (excepté ceux que je donne par catégorie).

D1 : 11 vus 1 fois exceptés **BALIN P** et **CHANU M** – **LEMAIRE M** (tous deux blessés)

D2 : 23 vus 1 fois exceptés **FALL A** – **MAKANDI C** – **GUISELIN T** – **CLAUZIER** (blessé) et **MARIE D** qui doit être revu par un observateur de son groupe.

D3 : 14 vus 1 fois exceptés **BINET P** – **CHALBAZIAN J** – **CITTE P** – **LEFETAY S** – **ORAY P**.

Stagiaires Seniors : 12 vus et admis exceptés **KHELFAINE B** parti indisponible du 01/09/2021 au 30/06/2022, **ANNE K**, pas de passe sanitaire, **GONTHIER T**, nouveau stagiaire issu de la formation Seine Maritime du 04/05 décembre 2021.

Stagiaires Jeunes : 24 vus, tous admis exceptés **DAVID A – LAMIET L – MOURIER J – PLATON M** à revoir.
CAHOREAU D – VOUTEAI I – GUERITTE T- LAMBERT H non désignables.

8. TEST PHYSIQUE

3 sessions de tests physiques organisés :

- 🏆 11/09/2021 sur les installations de RANVILLE
- 🏆 17/10/2021 sur les installations de ST VIGOR LE GRAND
- 🏆 21/11/2021 sur les installations de ST VIGOR LE GRAND

Merci aux deux clubs, F BAIE ORNE et AS ST VIGOR LE GRAND et aux municipalités pour le prêt des installations.

Certaines distances et temps avaient été modifiés cette saison :

- 🏆 Pour les D2-D3-D 4 – Féminines et Stagiaires Seniors 17 s /26 s au lieu de 15 s / 20 s
- 🏆 Pour les D4, 25 répétitions au lieu de 30.

93 Arbitres ont réussi le test physique.

13 Arbitres ont échoué

5 Arbitres Blessés avec certificat médical (ces 5 arbitres seront neutralisés pour cette saison)

11 Arbitres absents au test physique

2 arbitres ont arrêté l'arbitrage

1 arbitre ne s'est pas présenté à aucune des trois sessions des test physiques (le 21/11/2021 étant la dernière session de rattrapage), ce dernier ne sera plus désigné cette saison (Annexe 3 – 5.1) du règlement intérieur de la CDA 14.

Son club en sera avisé après audition de son arbitre par la Commission Départementale de l'Arbitrage.

9. SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Deux arbitres ont été sanctionnés par la commission de discipline, après envoi des dossiers par la CDA.

Le premier a écopé de 4 mois de suspension de toutes fonctions officielles, pour avoir retiré 4 cartons rouge sur deux rencontres différentes en moins d'une semaine.

Le deuxième a écopé de 3 mois de suspension de toutes fonctions officielles, pour avoir retiré 1 carton rouge et 1 avertissement sur une rencontre.

La CDA déplore ces comportements qui nuisent à l'image de l'ensembles des arbitres et de l'arbitrage en général et sera ferme dans la transmission des dossiers à la commission de discipline dès qu'elle aura connaissance de ces faits.

Il est anormal que des sanctions administratives mises sur ou en dehors du terrain, ne soient pas retranscrites sur la FMI et suivi d'un rapport.

De même, les commentaires sur les réseaux sociaux qui porteraient atteinte à la CDA, un arbitre, un membre de commission par des insultes, des commentaires à caractères mensongers ou diffamatoires seront transmis à la commission de discipline pour d'éventuelles sanctions.

La CDA se réservant aussi le droit de convoquer et sanctionner ces actes.

Nous rappelons que tout arbitre et membre de commission ont un droit de réserve et qu'ils doivent le respecter.

La CDA sera intransigeante sur tous ces faits, retrait de sanctions administratives et commentaires sur les réseaux sociaux, elle pourra aussi se saisir des dossiers à la suite de la commission de discipline pour d'éventuelles sanctions.

Un troisième arbitre, Arbitre D1, membre de la commission jeunes et Observateur jeunes de la CDA a tenu des propos sur les réseaux sociaux et par texto envers la CDA et certains de ses membres et aussi sur des élus du District.

Propos insultants, diffamatoires sur le fonctionnement de la CDA, du District du calvados, s'en prenant particulièrement à un Vice-Président de la CDA, envers lequel il a eu des mots insultants en l'attaquant gratuitement sur les réseaux sociaux et en lui envoyant des textos avec des propos indignes.

La CDA à l'unanimité de ses membres présents, décide de transmettre le dossier à la commission de discipline.

La CDA à l'unanimité de ses membres présents, décide de convoquer cet arbitre après la décision prise par la commission de discipline pour l'entendre et appliquer d'éventuelles sanctions.

Son club sera avisé par mail du suivi de ce dossier.

10. STATUT DE L'ARBITRAGE

Un nouveau statut de l'arbitrage a été voté lors de l'assemblée fédérale du 16/12/2021.

Voici les principaux changements :

Le nombre d'arbitre dont doit disposer un club se voit augmenter de la R3 à la Ligue 1.

Pas de changement pour les clubs dont leur équipe première évolue en District.

Applicable dès la saison 2023/2024

Un arbitre qui démissionnerait de son club devra rester 4 ans indépendant au lieu de 2 précédemment.

Est jeune arbitre, tout arbitre âgé de 15 à 22 ans, 15 à 23 ans auparavant.

Suppression de la catégorie très jeune arbitre 13 à 15 ans.

Applicable dès la saison 2022/2023

Rappel des obligations :

Arbitres Senior : 20 matchs et au moins 5 matchs pendant les mois d'avril et mai.

Arbitres jeunes : 15 matchs et au moins 3 matchs pendant les mois d'avril et mai.

Arbitres Stagiaires reçus à l'examen théorique avant le 1er janvier de la saison : 15 matchs et au moins 3 matchs pendant les mois d'avril et mai.

Arbitres Stagiaires reçus à l'examen théorique de janvier : 8 matchs et au moins 3 matchs pendant les mois d'avril et mai.

Tous les arbitres **sont en retard** sur leur quota de match, nous invitons les clubs à être vigilant et suivre leur arbitre de mois en mois afin d'être sûr que leur arbitre est à jour de ses matchs et arbitre bien régulièrement

Les clubs recevront un mail pour prévenir du quota en retard.

Un prochain point sera fait en Avril 2022

11. POINT COVID

Le COVID s'est accéléré ces dernières semaines, il faut être strict et vigilant sur les gestes barrières et le respect des consignes pour le bien de tous et afin que nous puissions continuer à jouer.

Nous rappelons que tous joueurs ou dirigeants doivent être en possession d'un pass sanitaire ou d'un test PCR, pour pouvoir jouer ou accéder aux vestiaires.

Les contrôles doivent être fait par un référent COVID dans chaque club, il n'appartient pas aux arbitres de vérifier les pass sanitaires, ils doivent remonter les infos du référent COVID sur la FMI ou en faisant un rapport si des anomalies lui sont signifiées.

Les arbitres doivent porter un masque quand ils arrivent et repartent d'un stade, ils doivent aussi le porter pour les consignes et signatures des capitaines et arbitre assistant, pour le contrôle visuel des joueurs. Ils peuvent retirer leur masque pour leur échauffement et dès qu'ils vont arbitrer.

Pour rappel : Tous les arbitres désignés par la CDA sont à jour de leur pass sanitaire, la commission vérifiant régulièrement la validité de celui-ci.

A ce jour, seul 2 arbitres n'ont pas de pass sanitaire et ne sont donc pas désignés.

12. UNAF

Maxime **SIMON**, Président de l'UNAF 14, étant absent (excusé), François **DEBORDE**, membre de l'UNAF fait un point sur les dossiers juridiques en cours. Il nous relate les faits de l'accompagnement d'Anthony **LE-RICHE** dans l'affaire du match U18 à VILLERS HOULGATE, se dit satisfait des décisions prises par la commission de discipline du District du Calvados. Se dit inquiet quant à la recrudescence des agressions verbales et physiques des arbitres et surtout envers nos jeunes arbitres.

La CDA remercie l'UNAF et particulièrement F. **DEBORDE** pour toutes ses interventions lors des stages et formations et l'accompagnement de nos arbitres.

Le CDA encourage les arbitres à être membre d'une association d'arbitre pour leur protection juridique.

13. QUESTIONS DIVERS ET INFOS

Guy **ZIVEREC** va apporter un soutien à D. **AHMED** à la commission jeunes. Il va prendre en charge le suivi des arbitres qui ont un réel potentiel et désireux de progresser. Il va apporter au district et la commission jeunes toute son expérience et compétences qu'il a pu démontrer pendant de nombreuses années à la ligue de Basse-Normandie et Ligue de Normandie. En collaboration avec D. **AHMED**, il organisera des stages et formations pour faire progresser nos jeunes. Il effectuera aussi, un suivi sur le terrain en accompagnant les arbitres sur leur match afin de les conseiller. Il sera à l'écoute des observateurs, qui détecteraient un candidat ou un arbitre en titre avec potentiel afin de pouvoir ensuite le voir, le but étant aussi de détecter les arbitres ayant le potentiel pour postuler à l'examen de Ligue.

Un questionnaire va être envoyé à tous les arbitres, jeunes et seniors en tout début d'année et en Avril, le retour sera obligatoire et rentrera dans la notation finale.

La CDA continue de désigner des arbitres assistants en championnat R3 à la demande de la Ligue, une demande pour couvrir tous les matchs du Calvados en Assistant 1 et 2, soit environ 26 arbitres chaque Week-end, il nous est très difficile de pouvoir compléter les matchs R3 par manque d'arbitre surtout le dimanche après-midi, nous couvrons en revanche, tous les matchs du samedi soir.

La Ligue nous demandant de mettre systématiquement 2 assistants lorsque le central est observé.

Pour rappel : seul les arbitres ayant réussi leur test physique dans leur catégorie sont désignés en ligue.

Le District du Calvados a démarré un championnat inter District Féminin à 11, les matchs sont couverts par des arbitres officiels de chaque département où se joue la rencontre.

Tous les 6 mois les cinq Présidents de CDA se réunissent afin d'échanger et nomme leur représentant au bureau de la CRA pour les 6 prochains mois. Dominique **DE LA COTTE**, étant le représentant pour la période de juin 2021 à décembre 2021. Une réunion sera organisée début janvier.

Le Comité Directeur du District du Calvados à la demande de la CDA et en respectant les textes fédéraux, a nommé la CDA et son Président pour la durée du mandat.

Le Comité Directeur du District du Calvados à la demande de la CDA, à fixer une indemnité kilométrique minimum de 33€ pour les frais des observateurs, à partir du 01/09/2021.

La CDA, doit nommer un nouveau représentant à la Commission d'Appel en remplacement de Cyrille **DUPART** indisponible pour les réunions dû à des raisons professionnelles.

Un membre de la CDA s'est déclaré candidat par courrier, néanmoins, un tour de table est effectué pour connaître d'éventuels autres postulants. Après le tour de table, aucun membre ne se portant candidat, la CDA valide donc la candidature de Jean-Yves **BARBIER**. Il sera proposé au prochain bureau ou Comité Directeur du District pour validation.

Le COVID ayant perturber les championnats depuis 2 saisons, il n'a pas été possible de mettre en place l'accompagnement des jeunes arbitres par des arbitres en titre, la CDA va mettre en place dès que possible, si le COVID nous le permet cet accompagnement.

Les arbitres en titre, à commencer par les D1, devront accompagner un jeune arbitre ou un candidat sur un match le samedi, à minima une fois par saison, le but étant de rassurer nos jeunes et de créer un tutorat.

14. TOUR DE TABLE

Denis **AHMED**, fait état de la difficulté à désigner les jeunes arbitres, trop souvent indisponibles et ne respectant pas la mise en place sur leur compte FFF de leurs indisponibilités 15 jours minimum avant une journée. Un rappel va leur être envoyé.

Jean-Pierre **AUGER**, félicite le Président de la CDA et son équipe pour tout le travail au quotidien effectué en précisant qu'il est conscient de la difficulté de gérer une commission aujourd'hui avec toutes les contraintes qui se durcissent d'année en année.

Dominique **DE LA COTTE**, remercie toute son équipe pour tout le travail accompli malgré le COVID et remercie particulièrement ses deux compères, Patrick **TELLIER** et Denis **AHMED** pour l'énorme travail fait chaque saison et la bonne humeur lors des permanences du mercredi après-midi, même si pour le moment il se sent un peu seul le mercredi après-midi pour assurer les permanences.

Denis **AHMED**, responsable de la formation qu'il encadre en compagnie de François **DEBORDE** et Sébastien **PADE**.

La commission, souhaite un prompt rétablissement à Mme **TELLIER**.

Il remercie le Président du district, Bertrand **VOISIN** et son comité directeur pour les moyens donnés à la CDA afin d'accomplir sa mission.

La parole est donnée à Bertrand **VOISIN** pour clôturer cette réunion qui s'est déroulée dans une bonne entente.

Bertrand **VOISIN**, remercie le Président de CDA pour son invitation et l'assure une fois de plus, de tout son soutien et reste à l'écoute de tous les problèmes rencontrés en essayant toujours de les résoudre au mieux et dans l'intérêt de tous.

Le Président Bertrand **VOISIN**, souhaite fortement que la CDA mette en place, dès le début d'année, une journée ou demi-journée de remise à niveau et d'information pour les nouveaux arbitres ainsi que pour les arbitres ayant quelques difficultés.

Cela permettra de faire un point à mi-saison, de donner d'éventuels conseils ou nouveautés réglementaires. Le président B. **VOISIN**, réitère sa demande d'une formation d'arbitre Futsal, nous sommes en retard dans ce domaine.

Le président B. **VOISIN**, préconise au Président de la CDA de faire une formation des observateurs.

Le comité directeur réfléchit pour recruter une personne sous contrat ayant des connaissances en arbitrage. Cette personne assurerait un travail sur la fidélisation et le recrutement, organiserait dans les clubs des réunions pour accompagner leur recrutement de futurs arbitres.

Bertrand **VOISIN**, demande aux membres présents la possibilité de s'investir un peu plus auprès Président de la CDA.

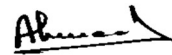
Pour le travail régulier des permanences avec son équipe très restreinte, le président de la CDA rappelle que tout le travail effectué par la commission devient très compliqué.

Prochaine séance : sur convocation

La séance est levée à 20h30

Le Président,

Le secrétaire de séance,



Dominique DE LA COTTE

Denis AHMED